de nous arrêter. Les justes bornes d'un Ecrit qui est adressé à V. M. ne nous a pas permis d'entreprendre une résutation complette; nous nous sommes rensermés dans l'objet essentiel de la Doctrine Catholique, qui se trouve blessée dans cet ouvrage, sur des points même qui appartiennent à la Foi; nous n'avons pû nous dispenser cependant de mettre aussi sous les yeux de V. M. une partie de ces traits injurieux & de ces sausses maximes, que la Consultation employe pour décrier le Concile d'Ambrun, & les Prélats dont il étoit composé.

Idée de l'Eglise.

Il faut distinguer dans l'Eglise, selon la Doëtrine de Jesus-Christ, les Pasteurs & les Brebis, ceux qui enscignent & ceux qui sont enseignés; les devoirs des uns & des autres sont clairement marqués dans l'Ecriture. C'est aux premiers que Jesus-Christ a dit, Allez... enseignez toutes les nations... & je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siécles. C'est à eux qu'il dit encore, Le saint Esprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu; c'est par raport aux seconds qu'il est dit, Celui qui vous écoute, m'écoute, & celui qui vous méprise, me méprise; & encore, Obéssez à vos Pasteurs, & soyez leur soumis, parce qu'ils veillent comme devans rendre compte de vos aunes.

L'Autorité réside donc dans les premiers Passeurs seuls. Quand les Ministres du second ordre enseignent, ils n'agissent qu'avec la mission de ceux du premier ordre, & toujours dans la dépendance & la jubordination, exigées par l'institution divine, & par les regles de l'Eglise: & les Fideles ont pour parsage la soumission & l'obéissance. Le celebre Mr. Bossut expliquoit dignement cette verité, dans le Discours qu'il sit à l'ouverture d'une Assemblée du Clergé; Le St.